

XXVIII^{ème} CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la 5^{ème} réunion

Tenue le 30 septembre 2010, à 14h00, salle Frances Waskes-Fischer

Présents : M. Baly ; M. Benayed ; Mme Escalante ; Mme Graham ;
M. Hilfiker ; M. Hua ; M. Mahdi ; Mme Moller ; M. Mporamazina ; Mme Rames ;
M. Richards ; M. Rouai ; M. Touihri ; M. Zargouni.

Absents : M. Assunçao (excusé) ; M. Breem (excusé) ; M. Campos (excusé) ;
M. Doumbouya-Fode ; Mme James (excusée) ; M. Kenfack (excusé) ; M. Koheallee
(excusé) ; M. Lara (excusé) ; M. Luvet (excusé) ; Mme Roulin-Hernandez (excusée) ;
Mme Thambyrajah (excusée).

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire
2. Adoption des minutes de la réunion précédente
3. Rapport du Bureau exécutif
4. SAFI
5. Fêtes de fin d'année
 - a) Fête du personnel
 - b) Fête des enfants
6. Carte « Membership Drive »
7. Subventions aux clubs
8. Briefing sur les contrats
9. Briefing sur la crèche
10. Multi-activité locale pour les activités du Conseil
11. Questions proposées par les membres du Conseil
8. Divers

.....
Début de la séance : 14h20.

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire

L'ordre du jour provisoire est adopté.

2. Adoption des minutes de la séance précédente

Adoptées.

3. Rapports

a) Rapport du Bureau exécutif, y compris les résumés des communications
reçues et envoyées et des entretiens avec l'administration

Voir les minutes du Bureau exécutif déjà distribuées au Conseil.

b) Rapport de la Commission financière (demandes financières étudiées par la Commission financière)

- Pakistan : la collecte organisée pour les victimes des inondations a rapporté 7.000 CHF. Le Secrétaire exécutif demande au Conseil d'arrondir la somme à 20.000 CHF.

Adopté à l'unanimité.

- Demande d'aide financière pour aider un collègue retraité qui connaît des difficultés : 1500 CHF. Cette personne a déjà été prise en charge par l'Hospice de Genève pour des soins, suite à une longue maladie.

Adopté à l'unanimité.

- Demande d'aide financière pour une collègue dont le dossier se trouve devant le Tribunal administratif : le Conseil a déjà aidé cette personne qui a maintenant accepté de partir en invalidité. Elle a cependant encore 60.000 CHF à régler à un avocat externe. Le Président du Conseil propose donc une aide supplémentaire de 6000 CHF, à prendre sur le Fonds d'aide légale du Conseil.

Dans le but d'aider les membres du Conseil qui sont appelés à voter pour des décisions financières, il est demandé au Secrétaire exécutif de prévoir, tout en gardant la confidentialité, un résumé des cas présentés.

Le Conseil passe au vote sur ce cas :

Adopté avec 9 voix POUR. (5 abstentions)

- Contribution pour le CCISUA

M. Zargouni informe le Conseil que la facture s'élève à 13.000 CHF pour 2010.

Adopté à l'unanimité.

- Formation : il est proposé des formations aux membres du Conseil.

Le Bureau est chargé de la question.

- Site Web pour le Conseil : M. Zargouni propose 5000 CHF pour créer ce site.

Le Conseil passe au vote.

Résultats obtenus :

- 12 voix POUR
- 1 abstention.

- FAMA : l'Assurance maladie a créé un Fonds volontaire « le FAMA » qui permet de financer les équipements qui ne sont pas couverts par l'assurance maladie des Nations Unies (handicapés, par exemple). A cet effet, le GPAFI a décidé de

contribuer pour la somme 12.000 CHF et aimerait obtenir une aide du Conseil. M. Zargouni propose la somme de 10.000 CHF.

Mme Moller demande au Secrétaire exécutif de faire parvenir les statuts du FAMA aux membres du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

- Fête des Nations Unies : 22 octobre 2010

M. Zargouni propose une remise de médailles pour le personnel ayant 25 ou 30 ans de service : M. Zargouni demande à cet effet une provision de 30.000 Frs.

M. Mahdi mentionne qu'il est contre le principe de remise de médailles.

Le Conseil vote :

- 7 voix POUR
- 4 Abstentions
- 2 voix Contre

Adopté.

- M. Zargouni demande l'achat de 2 laptops.

Adopté à l'unanimité.

4. SAFI

Lors de la réunion de ce jour, le Secrétaire exécutif distribue aux membres du Conseil le projet de statuts du SAFI. Une discussion s'engage sur ce point entre le Secrétaire exécutif et les membres du Conseil.

Selon les nouveaux statuts :

- le SAFI est considéré comme une association à but non lucratif ;
- la situation fiscale du SAFI avec les autorités genevoises est régularisée ;
- le SAFI restera dans les enceintes du Palais des Nations ;
- les salariés du SAFI garderont leur emploi.
- le SAFI reste la propriété du personnel. Une partie des bénéfices continuera à être versée au Conseil de coordination pour subventionner ses activités telles que subventions aux clubs, fonds de solidarité et aide légale du Conseil de coordination, voyages, fête des enfants, fête du personnel.

M. Mahdi demande de réévaluer la somme que le Conseil d'administration du SAFI accorde au Conseil de coordination pour ses activités, en fonction du chiffre d'affaires annuel du SAFI. M. Zargouni demandera au Conseil d'administration du SAFI si cela s'avère possible.

M. Benayed demande également au Président du Conseil d'administration du SAFI, M. Zargouni, pourquoi le personnel est dans l'obligation de payer la TVA

alors que les diplomates ont eux la possibilité de récupérer la TVA. Il estime qu'il y a là une discrimination.

Le Conseil demande à M. Zargouni de soulever la question au Comité d'administration du SAFI. Mme Rames demande une réponse pour la prochaine réunion du Conseil.

Le Conseil adopte à l'unanimité le texte des nouveaux statuts du SAFI.

5. Fêtes de fin d'année

a) Fête du personnel

La fête du personnel aura lieu le 10 décembre 2010, au même endroit que l'année précédente, au Bar du Serpent. M. Rouai distribue son projet au Conseil et M. Ezana présente le sien, au nom du Club de musique. M. Rouai enverra prochainement le devis de la fête du personnel.

Mme Moller demande s'il n'y aurait pas une possibilité de rejoindre les 2 projets, celui de M. Rouai et celui de M. Ezana.

b) Fête des enfants

Mesdames Sandrine Vilches et Cathy Peck aideront M. Mohsen Touihri dans l'organisation de la fête des enfants. Elles présentent au Conseil leur programme : prévoir 15.000 Frs pour l'animation (le buffet et le bon cadeau ne sont pas inclus dans cette somme).

Le Conseil appuie le projet présenté par l'équipe, dans la limite du budget voté en début de mandat. S'il y a dépassement, le Bureau reviendra devant le Conseil, pour approbation.

Adopté à l'unanimité.

M. Mporamazina demande aux organisateurs d'exiger l'établissement de factures, vu les problèmes rencontrés l'année dernière avec des personnes qui ont demandé à être payées cash.

6. Carte Membership Drive.

Adopté.

7. Politique pour les subventions des clubs

La Commission financière est habilitée à gérer les demandes des clubs jusqu'à concurrence de 3.000 Frs. Elle en tiendra informé le Bureau.

Décision : si cela dépasse 3.000 Frs, la Commission financière doit revenir devant le Conseil.

8. Contrats temporaires et permanents (briefing)

5^{ème} Commission : M. Zargouni envisage le déplacement d'une équipe qui assistera aux travaux de la 5^{ème} Commission, pour faire le suivi de la réunion du SMCC et défendre les contrats continus. La réunion aura lieu à New York du 26 octobre au 16 novembre 2010.

Le Secrétaire exécutif demande au Conseil d'autoriser le Bureau à choisir une délégation de membres qui soient en capacité de défendre le dossier avant et après le discours de la 5^{ème}.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise 2 personnes à se rendre à cette réunion.

9. Crèche (briefing)

Un broadcast a été envoyé au personnel afin de connaître les personnes intéressées par une crèche. Un grand nombre de personnes est intéressé. M. Baly est en charge de ce sujet.

10. Formation pour les activités de la représentation :

Le Conseil autorise une dépense de 6000 CHF pour la formation de collègues intéressés à participer dans les séminaires (Le Bureau est chargé de faire le suivi.

Fin de la séance : 16h00 (plus de quorum).